

PHASE D'AJUSTEMENT 2010

Sommaire

P.1 Editorial

P.2 Droits et obligations des TZR

P.3 Calendrier, infos et conseils pour la phase d'ajustement

P.4 Fiche de suivi syndicale

N° Commission paritaire 0708S05547 N°ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros. Edité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84. Directeur de publication Jean-Jacques Duchon. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes.

EDITORIAL :

La politique de désengagement de l'Etat fondée sur la destruction des emplois publics et la restructuration à marche forcée du système éducatif contre l'avis de la Profession est encore renforcée au prétexte de lutte contre la crise : c'est ainsi que pour le budget 2011 le Gouvernement a annoncé 16000 suppressions d'emplois dans l'Education.

Cet objectif budgétaire s'accompagne d'une volonté idéologique : briser les garanties collectives, s'attaquer aux statuts en redéfinissant métiers, missions et services des personnels au nom d'une gestion individualisée des carrières et des rémunérations.

Dans ce cadre, le Ministère et les Rectorats s'attaquent de façon brutale au remplacement, refusant de le considérer comme un besoin permanent du service public d'éducation et à ce titre, exercé par des personnels titulaires qualifiés et recrutés en nombre suffisant. Ils imposent aux TZR une flexibilité insupportable et cherchent à réduire à néant l'ensemble de leurs droits individuels et collectifs. Cela a été le cas avec le dispositif de priorité d'affectation des néo titulaires : mis en place à Versailles ces 2 dernières

années, affectant une volonté d'améliorer l'entrée dans le métier des néo titulaires TZR, mais en réalité évacuant toutes mesures réelles d'amélioration d'entrée dans le métier, il a eu des conséquences désastreuses pour l'ensemble des TZR, qu'ils soient néo titulaires ou plus anciens.

Le durcissement actuel des attaques contre le système éducatif et ses personnels porte encore plus violemment atteinte aux conditions d'affectation et d'exercice des TZR :

- le choix de l'Administration d'affecter les stagiaires à temps plein sur des supports réservés, et la mise en œuvre dans l'opacité la plus totale du dispositif CLAIR dans 14 établissements de l'académie ont généré un nombre inédit de postes bloqués au mouvement intra (400 au titre de l' affectations des stagiaires, une trentaine dans les CLAIR pour permettre le recrutement par le C/E) ainsi que de BMP (stagiaires et CLAIR) pour la phase d'ajustement Ce blocage des postes en établissement augmente la proportion de néo-titulaires débutant dans le métier comme TZR ; celui des BMP prive nécessairement les TZR de perspectives d'affectation en juillet.

- l'opacité des conditions de mise en oeuvre de la réforme des lycées empêche la ventilation de moyens dans les établissements dès juillet et donc la constitution de BMP disponibles dès juillet

- la volonté d'imposer un taux d'HS élevé (« travailler plus pour gagner plus ») et donc le refus de transformer des HS en heures poste, assèche d'autant le nombre de BMP disponibles.

Le SNES, avec la Profession, combat résolument sur le fond cette politique dont les effets sont ravageurs.

C'est pourquoi, il s'oppose en particulier à toute remise en question des droits à mobilité et au poste des collègues dans le respect de leurs vœux et barèmes et a obtenu le déblocage de plus de la moitié des postes CLAIR (voir notre site). Il continuera de le faire lors de la phase d'ajustement.

Il met tout en œuvre pour construire dès maintenant une mobilisation d'ampleur de la profession et réussir ainsi la grève dès la rentrée, le 6 septembre.

Ensemble, il est possible d'obtenir d'autres choix dans l'intérêt du service public, de ses personnels, stagiaires comme titulaires, et des jeunes qui leur sont confiés !

Marie-Damienne Odent Michel Vialle



REUNION TZR PHASE D'AJUSTEMENT ET RENTREE 2010

MERCREDI 30 JUIN de 14 h 30 à 17H

À la section académique à Arcueil

3, rue Guy Gouyon du Verger - RER ligne B (station Arcueil - Cachan)

Plan d'accès disponible sur notre site en ligne